

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

77051

Objet

Aménagement de voies
diverses -
Travaux supplémentaires
Avenant N° 1 -

DATE DE CONVOCATION

9 mai 1977

DATE D'AFFICHAGE

9 mai 1977

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents 27
Nombre de votants 27

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix sept
le treize mai à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. Monsieur TETARD

Etaient présents : MM. TETARD, DUFOUR, Melle FOCHE, MM. LIS, LACHARRE,
BUJARD, BOUCHET, BOUTET, PAREAL, COLLE, POUGET, VIAUD, POUMAILLE,
MONTRON, NAULIN, MAURELLET, FABER, BOISARD, GUICHADUA, BOULAN,
BROTREAU, BERLAND, DUFEIL, TAP, Mme TACQUET, MM. PELLETIER, CAS

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM.

Absents : MM.

M. Messieurs MONTRON-et POUGET a été élu Secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Un marché négocié a été passé le 15 Septembre 1976
avec le groupement ROTRACO-DAVID- pour un montant de
150 000 F.

Par suite de l'élargissement du champ d'interven-
tions des entreprises, pour permettre la réalisation
de certaines opérations complémentaires et notamment,
l'aménagement de la rue des Futaies et du Chemin des
Rullas, des prix nouveaux et des quantités supplé-
mentaires conduisent à augmenter le montant du marché.

En outre, une adaptation des délais d'exécution
s'avère nécessaire, compte tenu de l'augmentation de la
masse des travaux et des intempéries de la fin de
l'année 1976.

Il y aurait donc lieu de prévoir l'intervention
d'un avenant N° 1 au marché du 15/9/76 dont le projet
a été établi par les Services et a reçu un avis
favorable de la Commission des Travaux dans sa séance
du 28 Avril 1977.

.../...

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé du Rapporteur,

DECIDE :

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint par délégation à signer l'Avenant N° 1 au marché xxxxxxxx négocié passé le 15 Septembre 1976 avec les entreprises ROTRACO-DAVID portant le montant du marché de 150 000 à 225 000 F P.T.C. à imputer au chapitre 901.10 Article 2330 du Budget de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, M. les membres présents.

Pour extrait conforme,



Le Maire

Guy TETARD



APPROUVÉ

3 JUIN 1977

Le Sous-Préfet,

Pour le Sous-Préfet,

Le Sous-Préfet de Saintes

G. RIGONDEAUD